infos FFB
N° 54 • 2ÈME SEMESTRE 2009 FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BRIDGE

VOIR L'AFFICHE EN PAGE CENTRALE

Tous plus forts que tout

Téléthon 4 et 5 décembre 2009

FAITES UN DON AU 3637 OU SUR telethon.fr

TÉLÉTHON 2009

Les clubs de bridge en première ligne

INFOS*PLUS* LES INFOS DE LA FFB **PAGES 2/3**

TÉLÉTHON 2009 ORGANISATION, SUIVI, LE TÉLÉTHON MODE D'EMPLOI **PAGES 4/5/6/7/10**

ON RACCOURCIT LES TOURNOIS, LA MÉTHODE D'INITIATION **PAGES 11/12/13**

RECRUTER : ESSAIMAGE **PAGES 14/15**

CALENDRIER DES SUPER RONDES SOCIÉTÉ GÉNÉRALE **PAGE 16**

SOCIETE GENERALE
PARTENAIRE OFFICIEL
FFB FEDERATION FRANÇAISE DE BRIDGE

NOUVEAU

La lettre de classement envoyée dans les clubs

La FFB souhaite renforcer les liens entre le club et ses licenciés qui devront désormais y récupérer leur lettre de classement. Les clubs pourront y trouver l'occasion d'organiser un évènement festif, donnant le top départ de la nouvelle saison sous le signe de la convivialité !

CHAMPIONS' CUP

Un spectacle à ne pas manquer !

Du 15 au 18 octobre, les 12 meilleures formations européennes s'affronteront en direct à la FFB. A suivre sur place sur écrans géants ou sur internet, le tout accompagné des commentaires audio des meilleurs experts. Utilisez l'affiche en pages centrales pour informer vos adhérents.
En savoir plus : **www.ffbridge.asso.fr**

Décès de Philippe Lormant qui fut directeur national de l'arbitrage à la FFB

Il savait trouver les mots, et pour cause... il avait été président de la Fédération française, et même mondiale, de scrabble francophone avant de s'impliquer dans le bridge. Il restera comme l'un des maîtres de l'arbitrage en France. « Si la loi s'applique à tous, elle doit être accessible à chacun », plus qu'une simple signature, Philippe Lormant, pédagogue hors pair, avait fait de cette citation une véritable raison d'être. Il nous manque cruellement.

infos FFB **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BRIDGE** 20, quai Carnot 92210 Saint-Cloud • Téléphone : 01 55 57 38 00
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Olivier Audouard • RÉDACTRICE EN CHEF : Agnès Fabre e-mail : agnes.fabre@ffbridge.net • GRAPHISME : Carlos Ferreiro • ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Olivier Audouard, Béatrice Benmansour, Alba Capelli Gublin, Jean-François Chevalier, Claude Dadoun, Alain Dumesnil, Jean-Jacques Panier, Martine Van den Heede • COORDINATION : Hélène Vivier • IMPRESSION : CFI TECHNOLOGIES, ZI Petite montagne sud – 18, rue des Cévennes 91003 Evry cedex

BRIDGER ENSEMBLE

A vous de jouer !

Vous êtes nombreux à vous être inscrits pour organiser le simultané « 1 licencié + 1 non-licencié ». Pour que les objectifs de cette action soient atteints, il faut entretenir les contacts avec les nouveaux licenciés, pour cela vous devez remonter les informations les concernant auprès de la FFB et notamment remplir intégralement le formulaire de participation qui permettra de suivre le parcours du nouveau licencié et de le fidéliser.

ADRESSES E-MAIL DES CLUBS

Une adresse e-mail personnalisée pour mieux communiquer avec la FFB

Pour une communication plus rapide et plus efficace entre la Fédération et les clubs, une adresse e-mail a été créée pour chaque club.
Les nouveautés mises à votre disposition par la FFB, des renseignements pratiques, le mode d'emploi pour organiser les tournois du Téléthon, le calendrier de la saison à venir… toute l'actualité de la vie fédérale sera délivrée par ce support.
Les mises à jour des logiciels fédéraux seront désormais annoncées par e-mail. Ces adresses sont volontairement toutes «normées» à l'identique, à savoir **club.numéroclub@ffbridge.net**.
Si vous disposez déjà d'une adresse mail, vous pouvez configurer votre messagerie pour que les mails émis par la fédération parviennent dans votre boite de messagerie habituelle.

Si vous n'avez pas encore activé votre adresse, ou si vous ne possédez pas les éléments pour le faire, contactez le 01 55 57 38 15 ou **informatique@ffbridge.net**.

RÉORGANISATION DU SIÈGE DE LA FFB

Une équipe investie et motivée à votre service

Directeur général de la FFB depuis mars 2009, Alba Capelli Gublin a élaboré une réorganisation du siège de la FFB, en mettant en adéquation les besoins de fonctionnement de la Fédération et les savoir-faire existants. Validée par le Bureau exécutif, cette réorganisation est opérationnelle depuis le 1er septembre.
Deux pôles principaux se distinguent : les fonctions de support et les fonctions métiers.
Les services généraux sont renforcés, la fonction achats et les tâches logistiques sont centralisées.Les métiers de l'informatique (assistance bureautique, supervision et administration des environnements, maintenance des applications métiers, amélioration et organisation des process de fonctionnement…) sont désormais distingués des fonctions de gestion et de facturation des compétitions et des tournois (clubs, comités, festivals, ventes UB et boutique en ligne).
Apparition d'une cellule d'assistance à la maîtrise d'ouvrage chargée de la « relation client ». Au niveau « finances », création d'une fonction de contrôleur de gestion, occupée par Brigitte Voisin qui a pris ses fonctions au début de l'été.
Renforcement de la fonction de développement par du marketing opérationnel. Béatrice Benmansour, jusque là responsable du développement, a fait valoir ses droits à la retraite. Son remplaçant qui devrait être en poste avant la fin de l'année, devra présenter un profil très orienté marketing opérationnel

Président et direction générale
Président : Yves Aubry
Directeur Général : Alba Capelli Gublin
Contact : Elisabeth Antelme - 01 55 57 38 53 - ea@ffbridge.net

Standard
01 55 57 38 00

Pour toute question métier, contacter le service de la relation client par téléphone au 01 55 57 38 13/26/81 ou par mail à l'adresse suivante : relation.client@ffbridge.net

TOURNOIS DU TÉLÉTHON :

La recherche avance, les premiers résultats sont là.
Alors, plus que jamais : on continue ! Vous serez, cette année encore, avec eux, pour mener ce combat pour la vie. Vous, responsables de clubs, en organisant les tournois du Téléthon vous transmettrez leur message : « Tous plus forts que tout ».
La devise du Téléthon 2009 devient celle des bridgeurs.
Du 15 novembre au 5 décembre, soyons à leurs côtés.

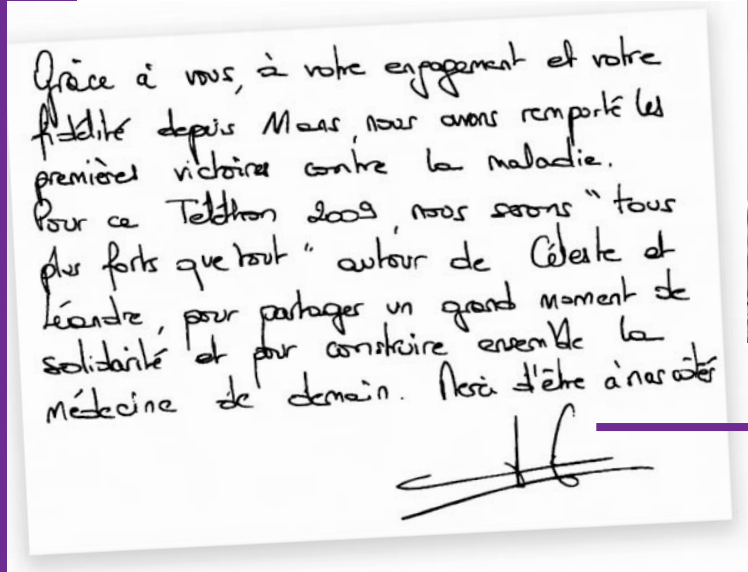
Grâce à vous, à votre engagement et votre fidélité depuis Mars, nous avons remporté les premières victoires contre la maladie. Pour ce Téléthon 2009, nous serons "tous plus forts que tout" autour de Céleste et Léandre, pour partager un grand moment de solidarité et pour construire ensemble la médecine de demain. Merci d'être à nos côtés

Le mot

de Laurence Tiennot-Herment,
présidente de l'AFM

COMMENT PARTICIPER ?

Le principe est simple.
Vous organisez un ou plusieurs tournois* dans votre club qui bénéficieront d'une dotation exceptionnelle en PE offerte par la FFB (elle sera doublée par rapport à un tournoi de régularité classique). Les droits de table seront reversés à l'AFM. Nous vous suggérons de demander à vos joueurs une participation minimale de 10€.

** Vous pouvez organiser le nombre de tournois Téléthon que vous souhaitez mais, attention : la Fédération offrira les PE pour 2 tournois maximum.*

INSCRIPTIONS + vite, + rapide, l'inscription en ligne sur le site de la FFB www.ffbridge.asso.fr, rubrique Téléthon.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Tournois du TÉLÉTHON 2009

A renvoyer obligatoirement **avant** le (ou les) tournoi(s) à FFB TÉLÉTHON-BP 510-92212 Saint-Cloud cedex

COMITÉ _____ NOM DU CLUB _____ N° DU CLUB* _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE DU CLUB _____

LIEU DU/DES TOURNOI(S) _____

DATES ET HORAIRES DU/DES TOURNOIS ORGANISÉ(S)/PRÉCISEZ APRÈS-MIDI OU SOIR :

_____ | _____ | _____

RESPONSABLE DE L'OPÉRATION _____

TÉLÉPHONE DU RESPONSABLE (qui sera publié sur Internet) _____

e-mail DU RESPONSABLE OU DU CLUB _____

** obligatoire*

LES BRIDGEURS S'IMPLIQUENT PLUS FORTS QUE TOUT

LA PARTICIPATION DE LA FFB

Elle ne perçoit pas les droits de tables que les clubs lui reversent habituellement à l'issue d'un tournoi de régularité. Ces sommes sont reversées par le responsable de la collecte du club, directement à l'AFM.

AFFICHES ET BANDEROLES

Sur demande, la coordination locale Téléthon peut vous fournir différents supports de communication comme : des affiches pour annoncer vos tournois, des banderoles pour décorer votre club, des documents d'informations sur la recherche.

PHOTOS

Faites des photos : des vues de la salle pendant le tournoi avec l'affiche ou la banderole Téléthon avec les participants. Envoyez-nous vos clichés, nous les publierons dans nos différents supports.
E-mail : agnes.fabre@ffbridge.net

POUR EN SAVOIR +

Pour obtenir des renseignements complémentaires consultez le site de la FFB www.ffbridge.asso.fr ou appele au : 01 55 57 38 39.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES →

Avant

1 **Inscrivez-vous avant le 8 novembre** à l'aide du bulletin d'inscription ci-contre (vous pouvez le photocopier) ou directement sur www.ffbridge.asso.fr pour permettre à la FFB de vous identifier en tant qu'organisateur des tournois Téléthon. Nous publierons la liste des clubs organisateurs sur le site Internet de la FFB.

2 **Contactez la coordination locale Téléthon** pour lui signaler votre participation à l'opération (voir liste des contacts en pages 7 et 10).
Elle vous délivrera une accréditation, reconnaissant officiellement votre manifestation. Vous pourrez ainsi bénéficier de la communication organisée par l'AFM auprès des médias régionaux.
La coordination départementale pourra également vous aider localement au niveau de l'organisation de vos tournois et mettra à votre disposition du matériel, outils de promotion ou encore les carnets de reçus pour les dons en espèces.

3 **Adressez aux journalistes locaux le communiqué de presse** fourni par le service communication, présentant votre action et celle des clubs de bridge français en faveur du Téléthon. Pour vous le procurer : www.ffbridge.asso.fr, (espace presse).
Par e-mail : helene.vivier@ffbridge.net ou demandez-le par courrier :
FFB Téléthon - BP 510 - 92222 Saint-Cloud cedex

MOBILISATION

20 000 participants en moyenne aux tournois du Téléthon depuis 1999, date de la première édition du partenariat entre la FFB et l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

Chaque année les clubs de la FFB se mobilisent, comme ici à Strasbourg, pour soutenir l'AFM.

PLATEAUX TV

Le groupe France Télévisions sera présent sur toute la France à travers deux plateaux nationaux, à Nogent-sur-Marne et à Annecy, et 12 villes relais France 3 : Saint-Quentin, Ouistreham, Château-Gontier, Angoulême, Anglet, Bretenoux, La Ciotat, Bonifacio, Cournon d'Auvergne, Châlons-en-Champagne, Muntzenheim et Montrouge.

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

01 55 57 38 00

Le week-end du Téléthon, des permanences téléphoniques seront assurées à la FFB.
Le vendredi 4 décembre de 14h00 à 02h00 et le samedi 5 décembre de 9h00 à 13h00 au 01 55 57 38 00.

REÇU FISCAL

Tous les reçus fiscaux sont envoyés par l'AFM courant février

- Pour les dons par chèque : au nom et à l'adresse de l'émetteur du chèque.
- Pour les dons en espèces : au nom et à l'adresse, et pour le montant indiqué sur le justificatif de versement.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

Alexandre Kilani, champion du monde des moins de 21 ans, a représenté l'ensemble des bridgeurs sur le plateau de France 2 en 2008.

Le jour du Téléthon

APPELEZ AU 01 55 57 38 00, pour communiquer **le montant global de votre collecte et le nombre de participants**, une permanence est assurée par la FFB. La fédération pourra ainsi annoncer le samedi,en direct sur France 2, les chiffres de participation et la somme récoltée -les plus précis possibles - des tournois organisés dans toute la France.

Après

Remettez la collecte au coordinateur AFM de votre département (voir liste pages 7 et 10). Faites un chèque global du club à l'ordre du Téléthon pour tous les dons en espèces (accompagnés des justificatifs de versement en espèces dûment complétés) et joignez les chèques des particuliers (à l'ordre de l'AFM- Téléthon).
N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT NI DE CHEQUES À LA FFB.

Informez la presse dans la semaine qui suit, des résultats de votre action au niveau local et celle de la FFB au niveau national. Vous pourrez utiliser le communiqué de presse mis à votre disposition par le service communication dans l'espace presse du site internet fédéral www.ffbridge.asso.fr.

Remontez vos résultats

Comme l'année dernière, vous remontez les résultats de votre tournoi du Téléthon directement par FFBclubnet.

Mode d'emploi

Saisie des donnes d'une séance, tournois par paires, puis dans catégorie : choisir « Téléthon » et enregistrez vos données. Vous obtiendrez ainsi le doublement des PE et la gratuité de la participation. Si vous constatez que les points ne sont pas doublés, contactez très rapidement le service informatique de la FFB pour rectification en écrivant à informatique@ffbridge.net.

BULLETIN APRÈS-TÉLÉTHON

Tournois du TÉLÉTHON 2009

A renvoyer obligatoirement **après** le (ou les) tournoi(s) à FFB TÉLÉTHON-BP 510-92212 Saint-Cloud cedex

COMITÉ _____ NOM DU CLUB _____ N° DU CLUB* _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE DU CLUB _____

DATE DU/DES TOURNOIS ORGANISÉ(S) : _____

MONTANT TOTAL DE LA SOMME COLLECTÉE _____ NOMBRE DE JOUEURS AYANT PARTICIPÉ AU(X) TOURNOI(S) _____

** obligatoire*

IMPORTANT RENVOYEZ LES 2 BULLETINS

Le bulletin d'inscription : Nous souhaitons pouvoir annoncer votre manifestation sur le site de la FFB.

Le bulletin après-Téléthon : Nous devons garder une trace écrite de votre participation : le montant de votre collecte et le nombre de participants au(x) tournoi(s).

Liste des coordinateurs

FFB FEDERATION FRANÇAISE DE BRIDGE

AFM Téléthon 4 ET 5 DECEMBRE 2009

DEP	NOM	ADRESSE	CP	VILLE	TÉL. FIXE	PORTABLE	E-MAIL
01	PIERRE REBEIX	463, Rue de la vie dessus Hameau de la Pierre	01170	ECHENEVEX	04 50 41 64 28	06 09 41 27 62	pierre.rebeix@wanadoo.fr
02N	BERNARD MORET	40, Rue Arthur Lacroix	02300	SINCENY	03 23 40 02 19	06 64 39 53 81	coordinationtelethon02n@wanadoo.fr
02S	GILLES TIREAU					06 32 39 40 37	telethon02@afm.genethon.fr
03	JOSIANE GARROUSTE	Appt. 238 - Bat F Rue des Melezes	03000	MOULINS	04 70 34 02 70	06 69 14 71 39	telethon03@afm.genethon.fr
04	VALÉRIE PLUQUET				04 92 89 11 09	06 85 36 95 06	telethon04@afm.genethon.fr
05	PASCALE VIGLINO	Maison Dum'Art 14, Avenue Commandant Dumont	05000	GAP	04 92 52 69 00		coordination@telethon05.org
06	MARIE-HÉLÈNE MOYNOT	Espace Icardo - Entrée B 234 Route de Grenoble	06200	NICE	04 93 32 16 06	06 10 56 10 12	telethon06@afm.genethon.fr
07	CHRISTINE LACOURTE				04 75 39 88 84	06 21 07 07 20	telethon07@afm.genethon.fr
08	JEAN-LOUIS MARAGE	13, Rue du Bon Marché	08440	VIVIER-AU-COURT	03 24 57 25 86	06 70 74 64 84	telethon08@afm.genethon.fr
09	JACQUES SAFON	575, Chemin de Peyrelong	31840	AUSSONNE	05 61 85 07 24	06 86 55 45 09	telethon09@afm.genethon.fr
10	DOMINIQUE KRAMER	63, avenue Pasteur	10000	TROYES		06 12 01 27 94	telethon10@afm.genethon.fr
11E	ANDRÉ GAUBERT					06 82 86 79 24	telethon11e@afm.genethon.fr
11W	MARIE-CHRISTINE FAVRE	La Prade b 2 Impasse des Caroubiers	11000	CARCASSONNE	04 68 26 91 29		telethon11@afm.genethon.fr
12	MICHEL ALLOT	Résidence Le Physalis 5 Avenue Victor Hugo	12000	RODEZ	05 65 68 81 81	06 08 26 39 85	telethon12@afm.genethon.fr
13A	BRIGITTE ADELL	Mairie Annexe	13690	GRAVESON	04 90 95 83 59	06 82 24 06 79	telethon13a@orange.fr
13B	DIDIER GUERIN	BP 90062	13132	BERRE L'ETANG	04 42 85 03 35	06 30 85 69 05	telethonberre@wanadoo.fr
13C	NICOLE SOBCZYK	École Grotte Rolland - 1er étage 35 Trv de Carthage	13008	MARSEILLE	04 91 59 18 48	06 87 01 76 72	telethon13c@afm.genethon.fr
13D	AFM COORDINATION TÉLÉTHON	58, Route Nationale 8	13080	LUYNES	04 42 97 62 46		
13E	MURIEL AMAR	Avenue du Colonel de l'Ange	13420	GEMENOS		06 60 68 04 66	telethon13e@afm.genethon.fr
14	JEAN-PAUL GUINEFOLEAU	Impasse Matignon 51, Rue des Rosiers	14000	CAEN	02 31 74 40 39		telethon14@afm.genethon.fr
15	AFM COORDINATION TÉLÉTHON	7, Avenue Georges Pompidou	15000	AURILLAC	04 71 43 55 55		telethon15@afm.genethon.fr
16	MICHEL VERNEUIL	45, Rue de la Corderie	16000	ANGOULÊME	05 45 91 21 19	06 71 71 78 32	telethon16@afm.genethon.fr
17	CHRISTIAN CABANEL	Maison de la Seugne, Place du 19 mars 1962	17100	COURCOURY	05 46 96 90 37	06 84 54 29 93	telethon17@afm.genethon.fr
18	JACK PEAUDECERF	50, Rue des Arènes	18000	BOURGES	02 48 02 17 34	06 98 01 08 42	telethon18afm@free.fr
19	AFM COORDINATION TÉLÉTHON	Residence Pompidou 60, Bis Ave. Georges Pompidou	19100	BRIVE	05 55 17 51 21		telethon19@afm.genethon.fr
20A	GUY LAFRANCESCA	9, Cours Jean Nicoli (2ème étage)	20090	AJACCIO	04 95 22 55 89	06 13 71 23 85	telethon20a@afm.genethon.fr
20B	AFM COORDINATION TÉLÉTHON				04 95 36 52 20		telethon20b@aliceadsl.fr
21	JEAN-LUC SITBON	Gp. Sc. de la Fontaine des Jardins 49, Rue des Verger	21800	QUETIGNY	03 80 78 04 26	06 81 14 97 92	telethon21@wanadoo.fr
22	DANIEL HAMET	La Hamonais 105, Rue de Moncontour	22950	TRÉGUEUX	02 96 71 27 83	06 21 34 98 49	telethon22@afm.genethon.fr
23	PASCALE GUILLAUMOT	Mairie - 1, Rue du Colombier	23400	SAINT-DIZIER LEYRENNE	05 55 64 35 68	06 81 46 18 61	hpfg@laposte.net
24N	HENRI MAUNOURY	Les Courroies	24110	SAINT-ASTIER	05 53 82 23 91	06 31 95 26 85	h.maunoury@orange.fr
24S	ROGER PALEZIS	Salle Le Presbytère	24170	SAINT-POMPONT	05 53 59 53 28	06 31 88 67 37	telethon24s@afm.genethon.fr
25H	JEAN GARROT	15, Rue du Moulin Cornabey	25500	MONTLEBON	03 81 39 61 13	06 80 74 86 47	telethon25h@afm.genethon.fr
25V	ROBERT PETITEAU	Immeuble le Pulsar 4, Chemin de l'Hermitage	25000	BESANÇON	03 81 47 99 17	06 72 27 25 93	telethon25v@free.fr
26N	MARIE JO DUFOUR	École Jean Jaurès - Rue Pierre Curie	26100	ROMANS-SUR-ISÈRE	04 75 70 54 53	06 08 80 63 05	cdi-telethon.parrainage@orange.fr
26S	CHRISTEL FALCONE					06 89 89 50 74	telethon26s@afm.genethon.fr
27	MONIQUE QUÉMIN	La Providence - 7, Rue R. Joséphine	27000	ÉVREUX	02 32 39 37 40	06 77 10 00 96	telethon27@afm.genethon.fr
28	MARYSE LECLERC	74, Bis Rue François Lepine	28600	LUISANT	02 37 28 59 84	06 83 36 23 80	telethon28@afm.genethon.fr
29N	ROBERT DI FUSCO	13, Rue du Trégor	29860	PLABENNEC	02 98 40 71 53	06 87 12 28 39	robert.di-fusco29@orange.fr
29S	SUZANNE BREVET	38, Rue de la Libération	29000	QUIMPER	02 98 52 04 29	06 70 35 06 18	telethon29s@afm.genethon.fr
30N	MARC CERDA	Centre socio-éducatif 640, Rue Voltaire	30150	ROQUEMAURE	04 66 39 91 82	06 65 43 13 80	telethon30n@wanadoo.fr
30S	RICHARD RAHERIVELO	Les Courlis - Bât C 375, Anc. Route de Générac	30900	NIMES	04 66 29 94 54	06 58 03 61 96	telethon30s@afm.genethon.fr
31	MONIQUE VILOTTE	ACTYS - Voie 3 Rue Garance - BP 57311	31673	LABÉGE	05 61 39 29 11	06 15 10 81 39	telethon31@afm.genethon.fr
32	CHARLOTTE LAPEZE	56, Avenue des Pyrénées	32000	AUCH	05 62 69 22 53	06 24 15 84 76	telethon32@afm.genethon.fr
33E	JOËL CASSAT	Hopital Garderose 70, Rue des Béaux - BP 199	33505	LIBOURNE	05 57 25 90 35	06 78 68 31 46	telethon33e@afm.genethon.fr
33W	CHRISTIAN CAPDEVILLE	12, Ave. Armstrong Parc d'activités Kennedy III	33700	MÉRIGNAC	05 57 92 39 65	06 32 53 64 64	telethon33w@afm.genethon.fr
34E	JEAN-PHILIPPE APPRIOU	ZAC de la Fontaine - Imm. Newton Quai Louis Le Vau	34080	MONTPELLIER-CELLENEUVE	04 67 10 06 00	06 86 08 01 63	telethon34e@afm.genethon.fr
34W	THIERRY ROUSSE	1, Allée Jean Rostand	34500	BÉZIERS	04 67 35 26 77	06 76 81 35 10	telethon34w@afm.genethon.fr
35	ANDRÉ GUYOMARD	ZA du Boulais	35690	ACIGNE	02 99 38 82 52	06 77 91 49 53	a.mc.guyomard@wanadoo.fr
36	PIERRETTE DUBALLET	1, Rue Jean Jaurès	36130	DEOLS	02 54 61 08 27	06 87 26 28 98	telethon36@afm.genethon.fr
37	MICHEL ARCHAMBAULT	27, Rue des Granges Galand	37550	SAINT-AVERTIN	02 47 28 01 57	06 64 72 41 71	telethon37@afm.genethon.fr
38N	ALAIN LANFRAY	10, Route de la Vallée de L'Hien	38690	BIOL		06 77 70 68 28	coordination38n@wanadoo.fr
38S	DENIS HECHT	16, Avenue Grugliasco	38130	ECHIROLLES	04 76 99 82 67	06 15 43 83 81	telethon38s@afm.genethon.fr
39N	SYLVIE SUDRE	69, Rue Alsace Lorraine Les Mesnils Pasteur	39100	DOLE	03 84 72 39 42	06 85 80 23 74	telethon39n@afm.genethon.fr
39S	MADELEINE MARILLET	46, Rue des Rochettes	39000	LONS LE SAUNIER	03 84 47 64 62	06 72 19 78 62	telethon39s@wanadoo.fr
40D	AFM COORDINATION TÉLÉTHON						
40M	JEAN-LUC BOYER	Msn. des Assocs. Joëlle Vincens Rue Martin Lutter King	40000	MONT-DE-MARSAN	05 58 05 96 92	06 20 78 69 32	telethon40@afm.genethon.fr
41	YVES BAUCHE	Rue du Point du Jour	41350	SAINT-GERVAIS LA FORÊT	02 54 42 19 90	06 60 23 35 93	telethon41@free.fr
42	COLETTE ESPIGOLE	Colette École Albert Camus Rue Bullieux	42160	ANDREZIEUX BOUTHEON	04 77 36 72 63	06 74 24 35 57	telethon042@wanadoo.fr
43	JEAN GUY ANDREOLETTI	12, Rue du Val Fleuri	43750	VALS PRÈS LE PUY	04 71 09 23 15	06 07 13 90 50	jg.andreoletti@wanadoo.fr
44	PASCAL GUILLEMAND	12, Allée Baco	44000	NANTES	02 40 12 15 00	06 37 67 24 92	telethon44@afm.genethon.fr
45	CAMÉLIA RODRIGUEZ	5, Rue Dante Alighieri logement n°102	45100	ORLÉANS	02 38 77 01 81		telethon45@afm.genethon.fr
46	SIMONE SESSOYE	46, Place Bessières	46000	CAHORS	05 55 87 21 96	06 85 62 56 76	telethon46@afm.genethon.fr
47	SIMONE FLEXAS				05 53 47 05 11	06 10 17 07 28	telethon47@afm.genethon.fr
48	JEAN-PIERRE BOUVAT	Maison Muser Rue du Centre Ville	48500	LA CANOURGUE	04 66 48 38 70	06 08 09 40 28	telethon48@afm.genethon.fr
49	MARIE CHRISTINE LOYS	107, Rue de la Chalouère	49100	ANGERS	02 41 88 52 52	06 09 71 74 73	telethon49@afm.genethon.fr
50	ELIANE GRAVEY	109, Rue de Poterie	50700	VALOGNES	02 33 04 94 64	06 15 49 21 18	telethon50@afm.genethon.fr
51E	MARTINE LORIN	28, Place de la Carpière	51600	SUIPPES	03 26 69 83 54	06 77 07 81 40	pol.lorin@wanadoo.fr

La FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BRIDGE accueille

8th EUROPEAN BRIDGE CHAMPIONS' CUP

15/18 OCTOBRE 2009
SAINT-CLOUD, FRANCE

MATCHES RETRANSMIS SUR ÉCRANS GÉANTS - ENTRÉE LIBRE

COMMENTAIRES AUDIO SUR PLACE EN DIRECT ET SUR INTERNET

www.ffbridge.asso.fr

FFB
FEDERATION FRANÇAISE DE BRIDGE

eoc
LES COMITÉS OLYMPIQUES EUROPÉENS
THE EUROPEAN OLYMPIC COMMITTEES

SOCIETE GENERALE
PARTENAIRE OFFICIEL

Liste des coordinateurs

DEP	NOM	ADRESSE	CP	VILLE	TÉL. FIXE	PORTABLE	E-MAIL
51W	RÉGINE SAUTRET	Allée Santos Dumont - Entrée A7 BP 1038	51687	REIMS	03 25 03 50 04	06 81 51 03 96	telethon51.w@wanadoo.fr
52	MIREILLE BOURCELOT	26, Rue des Platanes	52000	CHAUMONT	03 25 03 50 04	06 33 80 13 60	telethon52@afm.genethon.fr
53	CLAUDE VINCENT	106, Avenue du Maréchal Leclerc	53940	SAINT-BERTHEVIN	02 43 68 79 85	06 10 11 24 58	telethon53@afm.genethon.fr
54	MARION LOVELL VIRTE	6, Rue du Luxembourg	54500	VANDOEUVRE LES NANCY	03 83 56 99 34	06 82 33 44 62	telethon54@afm.genethon.fr
55	CLAUDE ERARD	16, Rue de Copenhague	55000	BAR-LE-DUC	03 29 79 00 32	06 37 46 32 41	coordination.telethon55@wanadoo.fr
56	CÉCILE FURIO	14, Rue René Roeckel	56000	VANNES	02 97 40 78 95	06 78 90 32 69	telethon56@afm.genethon.fr
57	CHRISTELLE PELLETIER	10, Rue de Bel Air	57330	VOLMERANGE-LES-MINES	03 52 6212 52	00352 621 252 973	telethon57@afm.genethon.fr
58	STANISLAS SYGULA	52, Route de Busserolles	58180	MARZY	03 86 57 88 60		jean-marc.liger@wanadoo.fr
59F	VALÉRIE PAUWELS					06 89 56 09 79	telethon59f@afm.genethon.fr
59H	RAYMONDE DUQUENNE	16, Rue de la Jauderaie	59176	MASNY	03 27 97 76 10	06 43 89 82 91	telethon59h@afm.genethon.fr
59I	MIREILLE DEBOUDT	Centre Vauban - Bât Yprès 199/201, Rue Colbert	59800	LILLE	03 20 13 10 00	06 76 01 93 22	telethon59l@afm.genethon.fr
60	PIERRE KOTOFF	410, Rue du Bois Morel	60730	LA CHAPELLE SAINT-PIERRE	03 44 08 06 77	06 80 47 44 10	telethon60n@afm.genethon.fr
61	BRIGITTE FLECHARD	47, Rue Domfront	61140	LA CHAPELLE D'ANDAINE	02 33 64 15 20	06 12 27 97 47	telethon61@afm.genethon.fr
62E	VINCENT LUCCHINI	25, Rue des Fauvettes	62000	ARRAS	03 21 59 04 71		telethon62e@afm.genethon.fr
62W	GILBERT BEAUCHAMP	10, Rue Basse	62960	ERNY SAINT-JULIEN	03 21 25 12 37	06 09 76 54 97	afm.telethon62w@orange.fr
63	MARIE-AGNÈS THOMAS	Centre des Associations 21, Rue Jean Richepin	63000	CLERMONT-FERRAND	04 73 90 70 77	06 17 75 30 61	telethon.puydedome@wanadoo.fr
64E	GEORGES LARRERE	10, Rue Bourbaki	64000	PAU	05 59 84 29 65	06 86 81 38 27	telethon64e@afm.genethon.fr
64W	MARIE-LINE MATHIEU	2, Rue Jacques Laffitte	64100	BAYONNE	05 59 63 38 19	06 83 34 00 85	afmtelethonpbasque@orange.fr
65	JEAN-FRANÇOIS LAURENT	14, Boulevard du Martinet	65000	TARBES	05 62 36 93 19	06 81 38 80 85	telethon65@afm.genethon.fr
66	ANGÈLE COMES	52, Rue Foch	66000	PERPIGNAN	04 68 51 22 43	06 82 47 05 96	telethon66@afm.genethon.fr
67	PATRICK LINDECKER	9, Rue E. Haag	67800	BISCHHEIM	03 88 39 31 01	06 62 47 29 26	telethon67@afm.genethon.fr
68N	AÏCHA FRITSCH	Maison des Associations 6, Route d'Ingersheim	68000	COLMAR	03 89 41 97 43	06 11 83 39 57	telethon68n@afm.genethon.fr
68S	GILBERT GOEPFERT	«Les Cerisiers» 17B, Avenue du Général de Gaulle	68170	RIXHEIM	03 89 31 49 19	06 89 73 87 56	telethon68s@orange.fr
69N	NICOLE POITOUX	400, Rue Léon Jacquemaire	69400	VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	04 74 62 81 71	06 70 27 55 38	telethon69n@wanadoo.fr
69S	ARTEMIS KOSEM	7, Rue Maryse Bastie	69500	BRON	04 78 90 42 69	06 71 28 47 40	telethon69s@afm.genethon.fr
70	SYLVIE GRANGEOT	Le Moulin	70230	DAMPIERRE-LINOTTE	03 84 75 46 28	06 89 90 14 73	telethon70@afm.genethon.fr
71	JEAN-CLAUDE MEJAT	5, Rue du Bourg	71380	ÉPERVANS	03 85 96 59 38	06 60 36 59 32	jcmejat@club-internet.fr
72	AFM COORDINATION TÉLÉTHON	181, Avenue Olivier Heuzé	72000	LE MANS	02 43 43 95 95		telethon72.afm@wanadoo.fr
73	CLAUDE PARIS	Bâtiment Associatif 133, Rue de la Concorde	73490	LA RAVOIRE	04 79 71 68 32	06 88 48 40 34	telethon73.afm.genethon.fr@wanadoo.fr
74	LAURENT ROSAIN	Le Polyèdre 4, Impasse St Jean - BP 51	74602	SENOD	04 50 52 37 65	06 63 91 27 69	laurent.rosain@wanadoo.fr
75	CHRISTOPHE DURAND	9, Place de Rungis	75013	PARIS	01 44 16 75 06	06 64 94 29 01	telethon75@afm.genethon.fr
76E	GEORGES SALINAS	27, Rue Louis Blanc	76100	ROUEN	02 35 72 40 34	06 62 54 58 39	telethon76e@afm.genethon.fr
76W	JACKY DEHAIS	4, Rue Marais	76600	LE HAVRE	02 35 21 52 24	06 67 28 48 02	afmcoord-76w@wanadoo.fr
77N	NICOLE FICHTER	18, Rue des Lilas Thiercelieux	77320	MONTOLIVET	08 75 33 15 99	06 30 24 72 99	telethon77n@afm.genethon.fr
77S	MICHEL COUTURIER	16, Rue du Sylvain Collinet	77300	FONTAINEBLEAU	01 64 69 09 46	06 09 59 24 51	telethon77s@afm.genethon.fr
78E	DANIEL BAZAN	Bâtiment 5 5, Square Saint-Just	78280	GUYANCOURT	01 30 56 13 85	06 81 91 86 81	telethon78e@afm.genethon.fr
78W	JEANJACQUES DEMEZIÈRES	Msn. des Assocs. AGORA 254 Bvd. du Maréchal Juin	78200	MANTES-LA-JOLIE	01 30 33 19 26	06 19 64 87 57	telethon78w@afm.genethon.fr
79	JACQUES MEUNIER	10, Impasse des Frênes	79000	NIORT-BESSINES	05 49 70 05 15		jacq.meunier@laposte.net
80	YVES LANDOS	52, Rue Delpech	80000	AMIENS	03 22 33 86 97	06 85 08 47 37	telethon80@afm.genethon.fr
81N	STÉPHANE DURAND	1, Rue du 15ème RI	81000	ALBI	05 63 54 48 94	06 42 62 62 89	telethon81n@afm.genethon.fr
81S	LOUIS-VINCENT BRUNET	1, Impasse du Lac	81370	SAINT-SULPICE	05 63 98 24 05	06 08 10 57 74	telethon81s@afm.genethon.fr
82	PIERRE BOGINO	Pech de la Salvetat	82270	MONTPEZAT DE QUERCY	05 63 02 37 98	06 10 85 75 08	pierre.bogino@laposte.net
83	COLETTE CARLINI	884, Avenue Colonel Picot	83100	TOULON	04 94 91 39 46	06 16 91 06 69	telethon83@afm.genethon.fr
84	MARTINE DECHER	Hotel de Ville	84300	LES TAILLADES	04 90 71 48 49	06 81 28 69 52	telethon84@afm.genethon.fr
85	ROBERT CHIRON	Cité de la Vigne Rose - Bât H, Rue Jean Launois	85000	LA ROCHE-SUR-YON	02 51 46 27 02	06 61 54 26 18	telethon85@afm.genethon.fr
86	YVETTE MUSCAT	6, Place William Cody	86000	POITIERS	05 49 46 58 23	06 22 04 49 58	telethon86@afm.genethon.fr
87	ROMUALD ROUSTAN	365, Rue de Toulouse Zone Magré	87280	LIMOGES	05 55 33 35 94	06 10 49 28 51	telethon87@afm.genethon.fr
88	JEAN-LOUIS ZIMMERMANN	6, Rue Aristide Briand	88000	ÉPINAL	03 29 82 98 95	06 84 59 02 39	telethon88@afm.genethon.fr
89	MARTINE BONNEVIE	5, Rue Camille Desmoulins	89000	AUXERRE	03 86 51 20 04	06 80 24 94 07	telethon89@afm.genethon.fr
90	AFM COORDINATION TÉLÉTHON	Cité des Associations Rue Jean-Pierre Melville	90000	BELFORT	03 84 22 83 71		telethon90@afm.genethon.fr
91	ISABELLE BURNICHON	47, Rue de Trou Grillon	91280	SAINT-PIERRE DU PERRAY	01 60 79 04 93	06 21 30 68 92	iaburnichon@wanadoo.fr
92N	VIVIEN GAILLARD	1, Rue des Venêts Escalier 1	92000	NANTERRE	01 47 49 92 51	06 63 01 22 55	telethon92n@afm.genethon.fr
92S	CHRISTIANE DELACROIX	Vélizy Plus, Bât B - BP 119 - 1 Bis Rue du Petit Clamart	78140	VELIZY-VILLACOUBLAY	01 46 01 74 47	06 07 11 89 70	telethon92s@afm.genethon.fr
93	ALAIN BEAL	10/36, Rue Paul Belmondo	93160	NOISY-LE-GRAND	01 49 32 07 67	06 87 50 94 80	telethon93@afm.genethon.fr
94E	AMALIA RAFRAFI	4, Allée Louis Jouvet	94500	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	01 48 72 35 39	06 12 23 37 53	telethon94e@afm.genethon.fr
94W	AFM COORDINATION TÉLÉTHON				08 71 05 92 98		telethon94w@afm.genethon.fr
95E	CHANTAL LEGAY	218, Chaussée Jules César	95250	BEAUCHAMPS	01 39 95 09 78	06 58 17 62 34	coordination.afm95e@orange.fr
95W	MARIE LESSIEUX	Domaine Saint-Louis	95710	BRAY-LU	01 34 67 97 66	06 07 46 45 00	telethon95w@afm.genethon.fr
971	DANIEL BEUZELIN				05 90 82 79 82	06 90 55 48 91	basci@wanadoo.fr
971A	ELIZABETH CARAYON					06 90 88 90 12	
972	ANNIE HERVÉ	BP 596	97200	FORT-DE-FRANCE	05 90 94 55 91	06 96 97 48 95	annietlthon@yahoo.fr
973	NICOLE PETIT	Villa Saccharin PK 115 Route des Plages	97354	REMIRE MONTJOLY		06 94 28 06 84	
974	DOMINIQUE DIAZ	13, Chemin Charles Olivier Manes	97417	LA MONTAGNE		06 92 20 12 00	diaz.domi.joele@wanadoo.fr
ADO	ARANTXA VILLAR RODRIGUEZ	«Le Rocher Vert» Urb. Folch n°42 Carrere Del Bec Juberri	AD600	ANDORRE	00 376 383 888		avr.rp@reig.ad
LUO	MARCO FIEGER	35, An Der Deckt	L9841	WALHLHAUSSEN-LUXEMBOURG	00 352 548 759	00 352 621 292 080	m.fieger@ewa.lu
MON	PHILIPPE BOISBOUVIER	Résidence Azur 11/13 rue Louis Auréglia	MC 98000	MONACO	00 377 97 77 36 37	06 78 63 32 26	telethon@libello.com
NCO	ROBERT RACAPE	BP 544	98845	NOUMÉA	00 687 25 02 30		robert.racape@szymanski.nc
POL	MARIE-FRANCEEHUMOANA				00 689 77 22 45		ehumonana@gmail.com
POM	CHRISTIAN GAYRAUD	Bât I - Porte 4 - 1er étage 20, Rue de Puiseux	95520	OSNY	01 30 73 21 61	06 12 19 43 68	telethon@pompiersdefrance.org

4 QUESTIONS À RENÉ GUÉREAU

Rapporteur au conseil fédéral du projet « tournois courts »

Dynamiser votre club avec les tournois courts

Qu'est ce qu'un tournoi court ?
C'est un tournoi qui se joue en moins de 24 donnes. On peut jouer 8 donnes en 1 heure, 12 donnes en 1 heure 30, ou 16 donnes en 2 heures, etc. Ce nouveau concept correspond à l'attente d'un grand nombre de joueurs pour lesquels une durée moins longue de jeu permettra aux actifs de pratiquer le bridge sans trop empiéter sur leur activité professionnelle et aux étudiants sur le temps consacré à leur étude ; aux mères au foyer d'être à l'heure à la sortie de l'école !

Comment organiser ce type de tournoi ?
Rien de plus simple ! Depuis le printemps dernier, la FFB propose les fonctions pour remonter ce type de tournois sur le logiciel FFBclubnet. Le téléchargement est très facile à partir de l'intranet FFB. Plusieurs tests ont été réalisés pour expérimenter la formule. Au club de Caluire dans le Lyonnais, par exemple, un essai de tournoi court en 12 donnes programmé le matin à 10 heures, a rencontré un vrai succès auprès des joueurs.

Quels objectifs poursuit la FFB en instaurant ce type de tournois ?
C'est un nouvel outil de développement mis à la disposition des clubs. Les tournois courts permettent de toucher de nouvelles populations. Ils peuvent également « ressusciter » les tournois du soir, mais version courte, de 20 heures à 22 heures, par exemple.

Quelles sont les différences avec un tournoi traditionnel, si ce n'est le nombre de donnes ?
La dotation en points d'expert est proportionnelle à celle d'un tournoi en 24 donnes. Ainsi, pour 18 donnes jouées, l'attribution sera de deux tiers des points, pour 12 donnes, la moitié des points d'un tournoi de 24 donnes.
Au niveau du tarif, quel que soit le nombre de donnes jouées en dessous de 24, le montant des droits d'engagement sera équivalent au deux tiers du prix d'un tournoi de 24 donnes.

Faites vos achats en ligne

Livres, outils pédagogiques, dossiers d'entraînement, jeux fléchés, tout pour améliorer votre jeu !
sur le site de la FFB **www.ffbridge.asso.fr**
Paiement sécurisé

PROGRAMME D'INITIATION ACCÉLÉRÉE

Enseignement du bridge : une offre élargie, nouvelle, complémentaire...

A la rentrée de septembre, les enseignants de bridge dans les clubs vont disposer d'un nouvel « outil » qui va compléter leur bagage pédagogique, une « autre approche » de l'initiation au bridge. Objectifs : diminuer le temps entre « l'école » et la pratique effective, pouvoir plus rapidement participer à des épreuves officielles, partager le plaisir procuré par le bridge de compétition…

UNE MÉTHODE POUR APPRENDRE LE BRIDGE PLUS RAPIDEMENT

Jusqu'ici, les moniteurs ou maîtres-assistants disposaient du « Bridge Français » qui, en deux ans, permet de donner à des débutants complets de solides et rigoureuses connaissances des mécanismes de notre jeu. Au-delà, l'enseignement du « SEF » (Système d'Enseignement Français) donne à tous les moyens d'aborder la compétition de haut niveau. Ces deux outils différents, éprouvés, reconnus et appréciés restent, et resteront encore longtemps, des piliers de notre système d'enseignement et les approches à privilégier dans de nombreuses situations pédagogiques.

Pourquoi ?

Il est toutefois apparu une nouvelle et forte demande, liée à la volonté de nombreux nouveaux licenciés, de pouvoir rejoindre plus rapidement les différents tournois organisés dans nos clubs. Etre plus vite opérationnel « en situation », sans attendre la fin de ces deux premières années, constitue donc l'objectif imparti à cette « initiation accélérée » qui pourra être dispensée par des moniteurs expérimentés, des maîtres-assistants et, bien sûr, des professeurs de bridge.

Comment ?

Qu'ils n'aient jamais pratiqué le bridge ou qu'ils souhaitent « s'y remettre » ou « y revenir » après une longue période d'inactivité, les élèves pourront donc, en une quinzaine de semaines et deux séances de deux heures par semaine, acquérir les connaissances du bridge, des enchères et du jeu de la carte nécessaires et suffisants pour prendre le même plaisir que celui que nous éprouvons tous à l'occasion des tournois et des compétitions auxquels nous participons.
La première des deux séances hebdomadaires, plutôt théorique même si elle sera bien entendu illustrée par des exemples, des donnes expliquées et quelques exercices pratiques, permettra d'avancer dans l'apprentissage de la technique, la compréhension des règles et des principes et l'acquisition de connaissances.
La deuxième séance de la semaine, exclusivement pratique, permettra de mettre en œuvre ces acquis, à la table, à partir de donnes spécialement conçues pour illustrer les concepts nouvellement assimilés. Bien entendu, la présence et les commentaires de l'enseignant seront là aussi indispensables.
Au-delà de cet apprentissage de quinze semaines, quand les premiers résultats en tournoi auront confirmé les premiers progrès, nos élèves sauront, par eux-mêmes ou dans le cadre d'autres enseignements dispensés dans nos clubs, élargir leur bagage et compléter leur système de joueurs de tournoi et de compétition.

Qui ?

Ce sont bien sûr les enseignants fédéraux, diplômés, qui seront en charge dans les clubs de cet enseignement. La rapidité, voulue, du programme demandera comme toujours une excellente approche pédagogique afin de pouvoir orienter les élèves potentiels vers cette méthode « accélérée ». Il faudra bien sûr savoir réserver vers la démarche plus « pas à pas » du BF, à ceux des élèves potentiels que l'on sentirait éventuellement déstabilisés par cet apprentissage rapide. C'est précisément la qualité et la responsabilité de nos enseignants de savoir procéder à cette « orientation », au mieux des intérêts et des attentes de chacun.
Cette méthode rapide supposera aussi chez l'enseignant une compétence technique avérée et déjà étayée par quelques années de pratique réussie de l'enseignement du bridge. Il est en effet indispensable, pour enseigner avec efficacité dans un laps de temps limité, de disposer du vécu, du recul et de l'expérience que procure un parcours déjà significatif.

La première année (saison 2009/2010) servira à tester en vraie grandeur, auprès de tous les clubs et enseignants qui en feront la demande, le système d'enseignement rapide. Un groupe de quelques enseignants, volontaires, sera réuni régulièrement par l'Université du Bridge pour que les expériences de chacun puissent servir à tous. De l'échange de suggestions que génèreront ces rencontres naîtront sans doute des idées de corrections, améliorations, modifications qui seront prises en compte au moment de réaliser l'ouvrage définitif, imprimé et officiel qui sera opérationnel en septembre 2011.

La Fédération a ainsi voulu compléter son offre pédagogique, déjà riche, afin de pouvoir répondre positivement à une « clientèle » élargie et diverse. Déjà outillés pour satisfaire le débutant avancé en âge qui souhaitera une approche très progressive (BF), autant que le champion en herbe qui veut très vite avancer dans le classement en se frottant aux meilleurs (SEF), nous pourrons dorénavant accueillir mieux le « débutant pressé », le « revenant exigeant », ou le «jeune étudiant impatient » qui pourront ainsi rapidement intégrer nos tournois, après les quinze semaines « d'initiation accélérée » …

Les APR, chargés dans les comités de l'Enseignement du Bridge, seront bien sûr les premiers et meilleurs relais de cette approche complémentaire. Avec l'appui fédéral, et grâce à leur expérience reconnue, ils seront des acteurs majeurs de la promotion, du développement et … du succès de cette nouvelle et innovante approche.

Les bases

C'est bien entendu le Système Français, tel qu'il est le plus généralement pratiqué par la majorité des joueurs de compétition, qui servira de base à cet apprentissage : ouverture de 1SA entre 15 et 17 H ; 2 Majeur Faible ; 2T Fort Indéterminé, 2K forcing manche, etc. Cet outil n'a toutefois pas voulu être une compilation de conventions trop spécifiques qui pourraient rebuter des débutants par leur caractère anti-naturel. Bien sûr, le minimum nécessaire sera expliqué, et enseigné (Stayman, Texas, Blackwood, Spoutnik….).
Mais, comme dans le Bridge Français, l'enseignant pourra et devra, plus rapidement et en chaque circonstance, expliquer « le pourquoi et le comment » d'une séquence ou d'un plan de jeu, en sollicitant la réflexion et l'esprit de déduction de ses élèves. Bref en privilégiant « la tête bien faite » à « la tête bien pleine ». Savoir reconstituer la main du déclarant, connaître les principes qui doivent nous guider dans l'entame dans les contrats à l'atout ou apprendre à localiser les honneurs du flanc seront des concepts autant travaillés que les règles d'annonce d'un bicolore cher, l'ouverture par une enchère de barrage, la technique du Spoutnik ou les développements après le Stayman.

RECRUTER

Essaimage

Le recrutement de nouveaux licenciés demeure, en matière de développement, une préoccupation majeure pour tous les responsables de clubs, de comités et de la Fédération. Les moyens pour attirer de nouveaux joueurs sont nombreux. Les responsables, soucieux de la vitalité de leur club, les connaissent et les mettent en pratique régulièrement : portes ouvertes, opération de promotion dans différents lieux publics, articles de presse, etc.

L'essaimage qu'est-ce que c'est ?

Objectifs

- faire connaître son club dans la région
- développer localement la pratique du bridge
- recruter de nouveaux élèves et augmenter le nombre des effectifs.

Principes

- faire découvrir le bridge à la population d'une zone où aucun club n'est implanté (la même démarche est transposable dans une entreprise)
- proposer une initiation sur place et offrir ainsi localement un service de proximité inédit
- périmètre de la zone : un rayon de 20 à 30 kilomètres autour du club
- concrétisation du projet : création d'une annexe de l'école de bridge du club qui devient « club de tutelle ».

Étapes

1. préparer un dossier accompagné d'un argumentaire qui vante les vertus du bridge *(disponible par téléchargement dans l'intranet ou sur demande auprès du service Développement 01 55 57 38 42)*
2. prendre contact avec les autorités municipales (ou les responsables du CE en entreprise) pour présenter l'opération, en faisant valoir l'intérêt pour la commune d'offrir à ses administrés une activité nouvelle, originale et peu coûteuse
3. solliciter l'octroi, gratuit, d'une salle 1 ou 2 jours par semaine pour dispenser les cours
4. inviter les élus municipaux à venir au club
5. organiser une campagne de sensibilisation avec affichage, investir les fêtes locales, les marchés, les foires, avec un stand où on peut se renseigner et s'initier au bridge
6. en parallèle, publication dans la presse locale d'articles détaillés sur le bridge et le projet de création de cours

7. affichettes apposées chez les commerçants et dans tous les lieux publics, avec coordonnées du club et des responsables, donnant un rendez-vous précis aux habitants pour une initiation gratuite
8. constituer une équipe de bénévoles avec un enseignant.

Réalisation

• modalités à définir par le club : en principe, gratuité des cours inclus dans la cotisation club, en revanche licence obligatoire pour les élèves
• démarrage des cours en début de saison de préférence
• étalement de l'action sur 2 ou 3 ans
• cours de perfectionnement à prévoir dès la deuxième année de fonctionnement pour les « anciens », tout en continuant à accueillir les nouvelles recrues.

Existe-t-il une aide fédérale pour cette opération ?
Fédération et comités apportent leur soutien à cette opération par le biais d'un contrat d'objectifs aux termes duquel :
• la FFB s'engage à offrir gratuitement du matériel : tables, étuis, boîtes à enchères, cartes, matériel pédagogique
• le comité à rembourser les frais de déplacement de l'enseignant.

Les documents sont fournis par la FFB. Il suffit ensuite au responsable de l'opération de présenter un descriptif du projet et de l'adresser avec le contrat, signé du président du club, au président de comité qui le transmettra à la fédération.
Le petit matériel (cartes, étuis, tables de décision…) est envoyé rapidement pour permettre le démarrage des cours, les tables suivent dès que les numéros de licence des élèves sont communiqués au service Développement.

Perspectives

Tous les clubs qui ont mené ce type d'action ont enregistré une augmentation de leurs licenciés. A terme, on peut envisager la création d'un nouveau club, sachant que, quel que soit le cas de figure, il faut créer des rapports très étroits entre l'école et son club de tutelle (invitations, échanges divers, etc.) et privilégier la complémentarité des deux entités.

Pour tout renseignement, contacter le service Développement de la FFB :
laurence.fernandes@ffbridge.net - 01 55 57 38 42.

Le bridge en entreprise

Faire la promotion du bridge auprès des salariés d'une entreprise, implanter des cours au sein même des locaux, constitue un axe de développement particulièrement intéressant.

La présence d'un salarié de l'entreprise déjà licencié est un avantage indéniable pour faciliter la première prise de contact. Si ce n'est pas le cas, l'interlocuteur est un responsable du comité d'entreprise.
Voici les différentes étapes de l'opération :
- Préparation d'un dossier sur le bridge (téléchargeable dans l'intranet à la rubrique « Développement ») à adapter ensuite au contexte particulier de l'entreprise ciblée.
- Envoi d'un courrier (lettre type téléchargeable sur intranet) au responsable du comité d'entreprise pour une demande de rendez-vous.
- Après accord, campagne d'affichage au sein de l'entreprise une quinzaine de jours avant la présentation. Eventuellement, lettre ou mailing aux salariés pour préciser la date de réunion.
- Réunion d'information générale : démonstration avec 1 ou 2 tables de jeux - distribution de matériel de promotion fédéral.
- Inscription des salariés intéressés et mise en place des cours.

Pour vous aider dans votre projet, le service développement met à votre disposition un guide « Démarcher une entreprise » qui détaille les différentes étapes de l'opération « Bridge en entreprise ». Ce type d'opération peut parfaitement s'inscrire dans le cadre de l'essaimage avec un contrat d'objectif liant le club qui a initié l'action, son comité et la fédération.

Autoévaluer votre club

Vous souhaitez optimiser les activités de votre club et le développer ? Cibler ses points forts, identifier ceux qui pourraient être améliorés afin de définir des plans d'action réalisables dans son contexte ?

Avec l'autoévaluation nous vous donnons la possibilité d'évaluer dans un premier temps la situation de votre club et, à partir du résultat obtenu, de mettre en application un choix de propositions.
Pour vous aider dans cette démarche, le service développement de la fédération met à votre disposition 75 fiches techniques, consultables sur l'Intranet fédéral (Rubrique : boîte à outils). Chaque fiche détaille les raisons de ce choix, les modalités de mise en place de l'action et le bénéfice pour le club.

5 thématiques sont abordées :
• les caractéristiques du club
• la vie du club
• l'enseignement, l'arbitrage, la compétition
• les actions de développement et de promotion
• la communication

Vous devriez pouvoir trouver, parmi ces nombreuses propositions, des éléments de réponse aux problèmes que vous rencontrez dans la gestion et le développement de vos clubs.

CALENDRIER

PARTICIPEZ AUX SUPER RONDES SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DANS VOTRE CLUB

Super RONDES SOCIETE GENERALE

CALENDRIER 2009/2010

LES **MARDIS** APRÈS-MIDI ET SOIR

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
1ER	6	3	1ER	5

FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
2	2	6	4	1ER

LES **VENDREDIS** APRÈS-MIDI ET SOIR

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
18	16	20	18	15

FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
19	19	16	21	18

SOCIETE GENERALE
PARTENAIRE OFFICIEL
FFB Les Rondes Société Générale FEDERATION FRANÇAISE DE BRIDGE

LIVRET DE DONNES COMMENTÉES POUR CHAQUE PARTICIPANT